

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 17 Décembre 2014

2 - POLITIQUE TARIFAIRE

2.6 - Avenant N°1 à la convention N°2011-965 entre l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud, Tisséo-SMTC et Tisséo-EPIC pour la délivrance de titres de transport à l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud.

L'an deux mille quatorze, le dix-sept décembre à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET (pouvoir à M. Carneiro à compter du point 13), DEL BORRELLO, KELLER, LATTES, LAGLEIZE (pouvoir à Mme Marti à compter du point 11), MME MARTI, MM. TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. GRASS, MOUDENC, & RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY (pouvoir à M. Bacou à compter du point 4.1).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Depuis plusieurs années, Tisséo-SMTC œuvre afin d'améliorer les conditions d'accessibilité du réseau urbain des personnes en situation de handicap. La convention a pour objet de déterminer les conditions de délivrance, à l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud, de cartes sans contact permettant d'utiliser le réseau urbain Tisséo, métro, tram et bus dans le cadre de ses missions, portant sur l'éducation et la sensibilisation des chiens guides dès le plus jeune âge et de façon régulière à l'utilisation des transports en commun fréquemment utilisés par les personnes déficientes visuelles.

Aussi, en octobre 2011, Tisséo-SMTC a délivré 7 titres de transport aux techniciens de l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud.

L'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud est autorisée avec les 7 cartes de transport délivrées à réaliser un nombre de déplacements annuels fixé à 2 000. L'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud prend en charge la totalité des déplacements effectués au delà du nombre annuel fixé.

La convention N°2011-965 entre l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud, Tisséo-SMTC et Tisséo-EPIC pour la délivrance de titres de transport à l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud arrive à échéance le 31 décembre 2014. Le projet d'avenant N°1 a pour objet de prolonger la convention pour une durée de 2 ans.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions du présent projet d'avenant N°1 à la convention entre l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud, Tisséo-SMTC et Tisséo-EPIC pour la délivrance de titres de transport à l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud.

* *
*

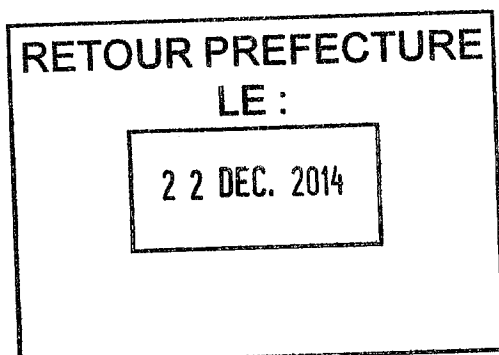
Le Comité Syndical :

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président
- Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet d'avenant N°1 à la convention N°2011-965 entre l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud, Tisséo-SMTC et Tisséo-EPIC pour la délivrance de titres de transport à l'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand Sud.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION N°2011- 965 ENTRE L'ASSOCIATION DES
CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE TOULOUSE GRAND SUD, TISSEO-SMTC
ET TISSEO-EPIC POUR LA DELIVRANCE DE TITRES DE TRANSPORT
A L'ASSOCIATION**

Entre les soussignés :

L'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse GRAND SUD, représentée par son Président, Monsieur François FARRE, ci-après désigné par le vocable « L'Association des chiens guides d'aveugles de Toulouse GRAND SUD », sise 44 rue Louis Plana, 31500 TOULOUSE.

D'une part,

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine, dont le siège se situe 7, Esplanade Compans Caffarelli, BP 11 120 - 31 011 TOULOUSE CEDEX 6, représenté par le Président de Tisséo-SMTC, Monsieur Jean-Michel LATTES, dûment autorisé à signer le présent, en vertu d'une délibération du Comité Syndical en date du 17 décembre 2014, ci-après dénommé « Tisséo-SMTC »

Et

L'Etablissement Public Industriel et Commercial Tisséo, représenté par son Président en exercice Monsieur Marc DEL BORRELLO, dûment habilité aux fins des présentes, dénommé ci-après « Tisséo-EPIC » sis 4 Impasse Paul Mesplé, 31081 TOULOUSE CEDEX 1.

D'autre part,

IL EST CONVENU ET ARRETE ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT